

COMMUNE

de

VILLERS-LA-VILLE



**Compte rendu de la réunion du Comité
d'accompagnement de l'entreprise 5N Plus
Belgium en date du 03 mai 2019**

Présents :

Emmanuel Burton, Bourgmestre de la Commune de Villers-la-Ville
Séverine Rucquoy, Directrice générale de la Commune de Villers-la-Ville
Anne-Michèle Pierard, Première Echevine
Marc Druetz, Échevin
Julie Charles, Échevine
Philippe Vanhollebeke, Échevin
Delphine Haulotte, Échevine
Jean Dellier, Président du C.C.A.T

Catherine Baudinet, Fonctionnaire Planu, Gouvernement Provincial du BW
Jérôme Borremans, Fonctionnaire Planu, Commune de Villers-la-Ville

Philippe Lebordais, (ex) Directeur général, 5N Plus
Xavier Desclée, (futur) Nouveau Directeur général, 5N Plus
Anne-Sophie Darnis, Responsable HSE, 5N Plus

Jean-François Gomez-Garcia, Représentant des riverains, Cadev

Excusés :

Catherine Flament, Attachée Planification d'urgence, Centre de Crise Fédéral
Eric Vermylen, Président du CPAS
Etienne Struyf, Membre du groupe politique Ensemble Pour Villers

Ordre du jour :

1. Situation économique et financière de 5NPlus Belgium – organisation de l'Entreprise et nomination d'un nouveau Directeur
 2. Statut et activités EHS de 5NPlus Belgium
 3. Certification ISO 14001/OHSAS 18001
 4. Divers
-

La séance débute à 10h35 par un rapide tour de table de présentation de chacun des membres du Comité.

1. Situation économique et financière de 5NPlus Belgium – organisation de l'Entreprise et nomination d'un nouveau Directeur

Philippe Lebordais prend la parole en guise d'introduction et remercie l'ensemble des membres pour la qualité toujours optimale du travail effectué ainsi que pour la parfaite collaboration entretenue durant plusieurs années. Il annonce ensuite son départ de ses fonctions de Directeur et en profite pour présenter son successeur, Xavier Desclée. Il insiste sur la transition efficace effectuée entre lui et son successeur depuis plusieurs semaines.

Emmanuel Burton fait une parenthèse pour remercier chaleureusement Philippe Lebordais pour ces nombreuses années de collaboration entre l'usine et les services de la commune, l'excellente collaboration, la transparence ainsi que le redressement opéré à l'usine qui lui a permis de sortir la tête hors de l'eau.

Philippe Lebordais évoque ensuite les variations de statut de l'entreprise depuis son arrivée et revient sur les grandes dates :

- 2014 : l'usine est en ballotage défavorable et est à la limite de la fermeture – les relations avec les autorités (toutes) et les riverains sont plus que médiocres.

Une décision est prise de former une nouvelle équipe performante de management et de régler les problèmes un par un.

- 2017 : retour à un statut/état de profitabilité
- 2018 : enveloppe de 3 millions de dollars pour réaliser des investissements cruciaux pour assurer la pérennité de l'entreprise.
- 2019 : Investissements dans la sécurité/environnement + on double une des lignes de production

5NPlus Belgium occupe désormais une position dominante sur le marché

Le permis d'exploitation a été renouvelé pour 20 ans.

De nombreuses certifications sont en poche.

L'objectif de l'usine est de devenir un site Grand Seveso Vert – en éliminant les déchets de production par différents moyens (nouvelles lignes et récupération).

Entre-temps, Xavier Desclée a pris la parole pour se présenter et expliquer au Comité son parcours professionnel

2. Statut et activités EHS de 5NPlus Belgium

Anne-Sophie Darnis, responsable HSE de l'entreprise présente au Comité le volet Environnement, hygiène et sécurité. Il n'y a plus eu d'incident chômant depuis près de 4 ans.

Au niveau des indicateurs EHS, des graphiques « Serious Incident Rate », « Quantité d'accidents », « Quantité d'accidents environnementaux » et « Ouvrons les yeux » sont proposés aux membres du Comité (Voir annexes).

3. Certification ISO 14001/OHSAS 18001

Xavier Desclée rappelle que l'usine a obtenu deux certifications au mois de février :

- ISO 14001 : Norme visant à l'implémentation d'un système environnemental ayant pour objectifs d'améliorer la performance environnementale, respecter les obligations de conformité et atteindre les objectifs environnementaux fixés.
- OHSAS 18001 : Norme visant à l'implémentation d'un système de management de la santé et de la sécurité ayant pour objectifs d'empêcher l'apparition de traumatismes et pathologies liés au travail chez les travailleurs et de mettre à disposition des lieux de travail sûrs et sains.

Avancement CAPEX

- Chaudière GNL : mise en service en août 2019 – commandes lancées, études en cours, analyses des risques en cours.
- Cristallisation thermique : mise en service en janvier 2020 – commandes lancées, études en cours, analyses de risques prévues en juin 2019.
- Recirculation : mise en service fin 2019 – études et analyses de risques en cours.
- Puit : Mise en service fin 2019 – préparation des tests, nouvelle demande de permis

4. Divers

Un test des sirènes est prévu le vendredi 10 mai durant toute la journée (de façon alternative), dans le but de vérifier l'efficacité de toutes les sirènes (audibilité).

La commune et l'usine se mettent d'accord sur la stratégie de communication à définir (riverains et école de Tilly) : toutes-boîtes dans les environs immédiats de l'usine + site internet et page Facebook.

Jean-François Gomez-Garcia prend la parole afin de communiquer au Comité les remarques faites par les riverains. Dans l'ensemble, les plaintes sont minimales et Monsieur Gomez-Garcia félicite l'usine pour sa proactivité dans le règlement des litiges avec les riverains. Ceux-ci sont satisfaits du confort actuel.

Néanmoins, quelques attentions particulières :

- Bruit des clark
- Nuisances lumineuses la nuit : Anne-Sophie Darnis signale que des réajustements lumineux ont été effectués et que l'entreprise a déjà réalisé de nombreux efforts à ce sujet.
- Volonté des riverains de mieux comprendre le mode de fonctionnement de l'usine et de pouvoir bénéficier de visites guidées ou de séances d'information.
- Rue de la Gare – Tilly – un camion se gare de temps en temps sur le parking de la SNCB : Philippe Vanhollebeke explique que ce camion a le droit de s'y garer vu que c'est un parking public. Emmanuel Burton propose que ce camion s'installe sur le parking de l'Entreprise Brichart (une demande doit lui être faite). Anne-Sophie Darnis précise que des fiches de sécurité ont déjà été distribuées à tous les conducteurs. Celles-ci reprennent les règles de sécurité et d'environnement à respecter sur le site et à l'extérieur du site (pour diminuer les nuisances avec les riverains).

Philippe Lebordais rappelle que les riverains mécontents peuvent appeler directement l'usine afin de régler au plus vite le problème.

Catherine Baudinet se pose la question de la mise à jour du plan d'urgence interne ainsi que des rapports de sécurité.

Anne-Sophie Darnis explique que le PUI sera mis à jour et envoyé fin 2019.

La séance est levée à 11h20

